

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 976

présenté par
M. Moreau

à l'amendement n° 954 du Gouvernement

ARTICLE 11 NONIES F

À l'alinéa 12, après le mot :

« mots : « »,

insérer le mot :

« mentionnées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.